

Metz, le 28 juin 2015

## LETTRE À NOS ADHÉRENTS ET AUX ASSOCIATIONS QUI NOUS SOUTIENNENT

### LE MOT DU PRÉSIDENT

#### **Accueillir le migrant ou « *protéger* » l'Europe**

Je voulais éviter de traiter des sujets qui démoralisent ou qui fâchent tels que le durcissement par le Sénat du projet de loi sur la demande d'asile, les naufrages en Méditerranée et en Asie, les discussions sur les quotas qui ne débouchent sur rien de concret, les démantèlements de camps sous prétexte de raisons d'hygiène et de santé, de faux-arguments avancés par les autorités dites compétentes tel que le fameux appel d'air, des Erythréens et des Soudanais refoulés à la frontière avec l'Italie.

Tous ces événements ont déclenché une prise de conscience sur la situation actuelle des migrants et demandeurs d'asile. Des hommes et femmes politiques, dont la maire de Paris madame Hidalgo, qui vient de rendre hommage au travail réalisé par les associations, alors que Cécile Duflot évoque un Waterloo de l'immigration, prennent conscience de cette situation indigne. Quelques mesures sont prises et notamment la création de places d'hébergement même si nous sommes conscients que cela est insuffisant.

Peut-être faudrait-il changer le regard sur le migrant et ne plus le considérer comme un ennemi mais plutôt comme un être humain en détresse que l'on doit protéger. Si tel était le cas on pourrait alors considérer que la France est toujours le pays des Droits de l'Homme !

Et n'oublions pas que « protéger » l'Europe face à l'arrivée des migrants continue à coûter beaucoup plus cher que de les accueillir dans la dignité. Ainsi l'Europe a dépensé depuis l'an 2000 11,3 milliards pour procéder à des expulsions et 1,6 milliard pour se doter d'outils de protection (agence Frontex, moyens de surveillance et recherche high-tech, construction de murs ou installation de barbelés). Cherchez l'erreur !

Que dire de plus aujourd'hui si ce n'est que la nouvelle loi française « est dans la navette » entre Sénat et Parlement. Le rôle de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) pourrait être renforcé alors que les PADA (Pôle d'Accueil des Demandeurs d'Asile) sont dans l'expectative sur ce que sera leur mission.

Pour résumer la situation générale on pourrait dire qu'elle se dégrade, que les politiques se contentent de déclarations d'intention mais ne trouvent pas les solutions adéquates tout simplement parce que leur approche du problème est erronée. Quant aux associations elles tentent, au moins sur le plan humanitaire et dans des conditions très difficiles, de pallier les carences de l'accueil officiel.

On en arrive au CASAM qui continue à œuvrer sur ses pôles de compétences. Il multiplie également les initiatives afin que les demandeurs d'asile soient dans de meilleures conditions psychologiques, qu'ils se sentent mieux dans leur peau, qu'ils n'éprouvent plus ce sentiment d'inutilité lié au fait qu'ils n'ont toujours pas le droit au travail pendant la procédure malgré les demandes des associations. Pour ce faire nous menons des actions culturelles en étant partenaires du Fond Régional d'Art Contemporain pour l'exposition « Tous les chemins mènent à Schengen » qui sera visible jusqu'à début octobre, et de la compagnie Astrov sur un projet actuellement en cours et qui a vu sept demandeurs d'asile se lancer dans une randonnée Nancy-Metz pour raconter une histoire. Un premier spectacle résultant de cette marche a été présenté le 24 juin à l'IRTS.

Par ailleurs l'inspection académique a transmis notre demande d'intervention dans les collèges et lycées à l'ensemble des établissements scolaires. Déjà deux retours sur Metz : le collège Taison et le lycée Louis Vincent. A suivre pour la prochaine année scolaire. Je rappelle que l'objectif de ces interventions est de faire changer le regard des jeunes sur les demandeurs d'asile et de leur faire prendre conscience des épreuves terribles que ces derniers subissent avant de vivre ce drame que constitue l'exil. Nous sommes également de plus en plus sollicités pour des interventions : table ronde (26 juin chez Inter Service Migrants), conférences, interventions diverses.

Je crois pouvoir affirmer aujourd'hui que le CASAM est entré dans une nouvelle ère : il continue à remplir ses missions premières et essentielles que sont l'aide administrative et l'apprentissage du français mais il est aussi devenu un acteur essentiel de la solidarité à Metz et en Moselle puisque l'antenne de Hayange tiendra sa première permanence le 15 juillet avec trois nouveaux accueillants et le soutien de la Communauté d'agglomérations du Val de Fensch qui met un local à notre disposition. Et ce toujours pour tenter d'améliorer les conditions de vie des demandeurs d'asile... par des actions concrètes.

Le CASAM pourrait encore faire plus avec votre aide. N'hésitez donc pas à rejoindre les accueillants et enseignants que je remercie pour leur engagement. Et nous vous attendons ... contactez-nous !

Georges JACQUOT

## **RÉSEAU DE SOLIDARITÉ DES ASSOCIATIONS MESSINES**

### **HÉBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE**

Le Réseau de solidarité des associations messines auquel le CASAM a adhéré dès sa création est sorti renforcé des Assises de la solidarité qui se sont tenues en avril dernier.

Le dialogue avec responsables institutionnels dans les différents ateliers, même si ceux-ci se sont plus positionnés sur l'exposition de leurs actions que sur un souhait de mise en place de complémentarités, peut être considéré comme une avancée.

Parmi les sujets évoqués, celui de l'hébergement des demandeurs d'asile reste récurrent puisque des tentes subsistent au bord de la Moselle. Une action est en cours auprès de la Préfecture et de la Ville de Metz.

### **L'ACTUALITE DES COURS DE FRANÇAIS**

#### **EXAMENS A1 , A2 , B1**

L'année scolaire 2014 / 2015 s'achève.....

La fréquentation des cours a été très forte chez les débutants particulièrement rue du Coëtlosquet, ce qui nous a amenés à décider de dédoubler ce cours « débutants » à la rentrée prochaine.

La fréquentation est stable pour le groupe « moyens », mais en revanche le groupe « confirmés » a eu des effectifs plus restreints en fin de trimestre (beaucoup d'apprenants de ce cours ont commencé à travailler).

Suite aux tests faits fin mars, 25 candidats ont été inscrits aux examens du DELF de fin mai, 23 financés en grande partie par le CASAM et 2 en candidats libres prenant en charge leur inscription. Nous avons décidé cette année d'inscrire nos candidats au CAEC\* de Nancy qui organise 1 session sur 2 à Metz au Lycée Schuman et qui propose des tarifs d'inscription un peu moins élevés qu'à l'Université. Le CAEC nous a très bien accueillis et l'organisation était parfaite.

4 candidats au A1 : 4 ont réussi  
9 candidats au A2 : 9 ont réussi  
12 candidats au B1 : 9 ont réussi

donc 88% de réussite, des résultats tout à fait satisfaisants.

\*CAEC : Centre Académique des Examens et Certifications dont dépend le GRETA

Catherine AMBROISE

## **RACONTE.**

Marcher pour raconter.

Participants : 7 demandeurs d'asile :

Ibrahim, Evi, Xhulian, Armondo, Paul Bloud, Oleg et Volha.

Encadrement : Tommy pour filmer, Nicolas pour photographe et Ali pour la logistique.

Lundi 1er juin : NANCY-LIVERDUN .

Gare de Metz , vers 8 heures, pause café avec Georges et Ali. Départ à 8h19.

À Nancy il pleut. Donc sandwichs dans le hall de la gare et petit déjeuner pour la plupart.

Pause café chez Paul et Paul Bloud révèle ses talents de chanteur. Ensuite tour de table : quel(s) projet(s) ? Que faire ? Comment faire ?

Le départ de la marche se fera à 11 heures après la pluie. Courte pause sur la place Stanislas.

On quitte la Pépinière et on longe le canal de la Marne au Rhin. Le ciel est gris. Court arrêt à Champigneulle, puis pause à Pompey après avoir traversé un chantier interdit au public .

Découvertes de « vestiges » de fonderie datant de l'époque industrielle et glorieuse de Pompey.

Pause puis direction Liverdun par la route. Arrivée au camping à 16h30, la dernière ligne droite fut longue, longue, ... Ali a déjà installé les tentes, on gonfle les matelas, on fabrique des « sardines »,

on prend l'apéro, on discute. Catherine arrive avec les sacs de couchage et un petit « punch » et on reprend l'apéro. Suit un délicieux repas antillais. Ensuite visionnement de la journée et Tommy ré-

explique le pourquoi et le comment du projet.

ILS ont marché, TOMMY a filmé, NICOLAS a photographié .

Mardi 2 juin : LIVERDUN - NORROY LES PONT-à-MOUSSON.

Estimation : 23 km. Rude journée, en route de 10 heures à 18 heures 30.

À l'arrivée sur le terrain de foot de la commune, Paul Bloud a estimé qu'il y avait eu beaucoup de montées et s'est retrouvé avec de sérieuses ampoules, même le chef a reconnu qu'il était épuisé, ce qui n'avait pas empêché Armondo de faire de l'équitation pendant le trajet. Mais foot sur le terrain après récupération.

Mercredi 3 juin : NORROY LES PONT-à-MOUSSON - CORNY.

Ali arrive à 8 heures, réveil échelonné, petit déjeuner, rangement.

Xhulian dessine, Armondo saute à la corde, Tommy filme.

Départ vers 10h15, traversée de Norroy, de Vandières puis on longe le canal, on « illustre » un pilier de pont (œuvre collective!). À Pagny sur Moselle on pique-nique près de l'écluse. On reprend la marche dans les sous-bois, enregistrement d'Ibrahim en VO (journée d'un berger en Albanie). Pause café à Novéant avant de passer la Moselle . Arrivée à 16h 30 au camping.

Claire et Catherine arrivent avec fruits et petits gâteaux. Apéritif et repas brochettes/frites se déroulent au cours d'une discussion animée . Et la soirée se termine par une séance photos très joyeuse.

Jeudi 4 juin : CORNY-LE BAN-SAINT-MARTIN.

La dernière étape fut super mais dure pour Paul Bloud à cause des ampoules, les Albanais ont « cavale » comme des lapins jusqu'à l'arrivée à l'IRTS.

Mireille BRODIER

**Vous pouvez consulter le blog du CASAM  
à l'adresse suivante :  
casam.over-blog.org**



**COTISATIONS 2015**

Sans ses adhérents, le CASAM n'aurait que peu de force. C'est votre soutien moral mais aussi financier, indispensable, qui nous permet de continuer notre action en faveur de ceux qui ont été contraints à l'exil.

**Appel à ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation pour 2015. Ils peuvent le faire en nous retournant le bulletin ci-dessous.**

**Un grand merci à tous ceux qui s'en sont déjà acquittés. Ne tenez pas compte de cet appel.**

---

**Bulletin d'adhésion 2015**

**à retourner, accompagné de votre chèque, à**

**CASAM - 21 rue du Languedoc - BP 35067 57072 METZ CEDEX 3**

Première adhésion

Renouvellement

NOM..... Prénom .....

Adresse.....

E-mail ..... Tél .....

Adhésion 2015 : 10,00 € (adhérent) - cotisation statutaire

5,00 € (étudiant-chômeur) « «

30,00 € (association) « «

***Vous pouvez également aider le CASAM et les demandeurs d'asile en ajoutant à votre cotisation un don qui vous donnera droit à un reçu fiscal.***

Don : ..... €

Date :

Signature :